

# Atelier JPro 2025

## Évaluer les impacts d'une action au regard des droits culturels

- a) Les **attentes** du Ministère : « impact d'une action »
- b) **L'effectivité** des droits culturels
- c) La **méthodologie** d'analyse d'impact
- d) Différentes **approches** d'analyse

## a) les attentes du Ministère FW-B

### « L'impact d'une action »

- (« Quand ? »)

#### Évaluation à **deux moments** :

- **en amont** (*ex ante*) : à la conception du projet, quelle contribution (du CC et partenaires) et comment ?
- **en aval** (*ex post*) : à partir des résultats et impact, comment l'action contribue (ou non) à faire progresser l'exercice effectif du droit à la culture

- (« Comment ? »)

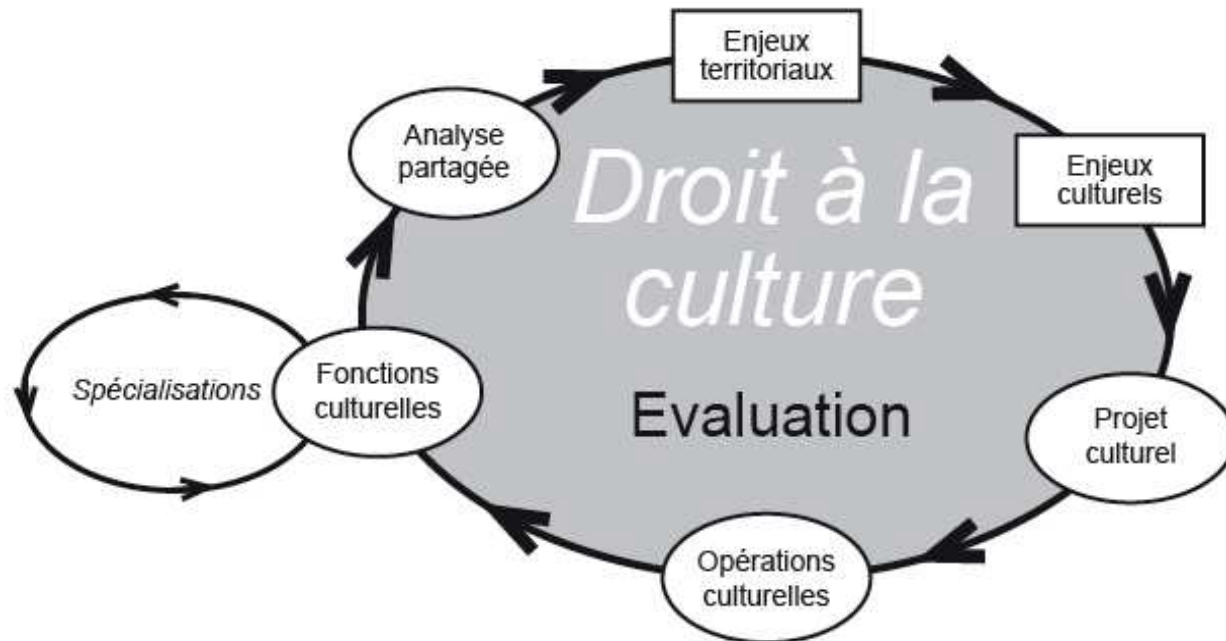
L'article 2 du Décret indique **comment** cette « transformation » peut être conçue

- (« Pourquoi ? »)

L'article 20 fournit une **déclinaison** selon les attributs du droit à la culture

## a) les attentes du Ministère FW-B

*Le Centre Culturel moteur du développement culturel*



Le Centre Culturel : lieu de vie culturelle

## b) l'effectivité des droits culturels

- **Pas une définition claire** de ce qu'est l'« effectivité » et plusieurs **métaphores** (exercice, activation, intensification,...)
- Passage de l'énoncé de la norme juridique à sa concrétisation ou **sa mise en œuvre** dans le monde
- Facteurs **extérieurs** au droit :
  - rapports de force
  - mobilisation d'acteur·ices (associations, habitant·es de quartiers, syndicats, pouvoirs publics, travailleur·ses sociales, entreprises),
  - « capabilité » des personnes et leur propension à connaître, s'approprier et mobiliser le droit
- Pour les DC (2<sup>e</sup> « génération DH »), **droits-créances** avec obligations de respect, protection et mise en œuvre : pex triangulation débiteur·ices (État, financiers, institutions), titulaires (travailleur·ses et populations), objet du droit (faire culture)
- Aussi, **droits-libertés** ? Avec garantie de non-intervention ?

## c) la méthodologie d'analyse d'impact

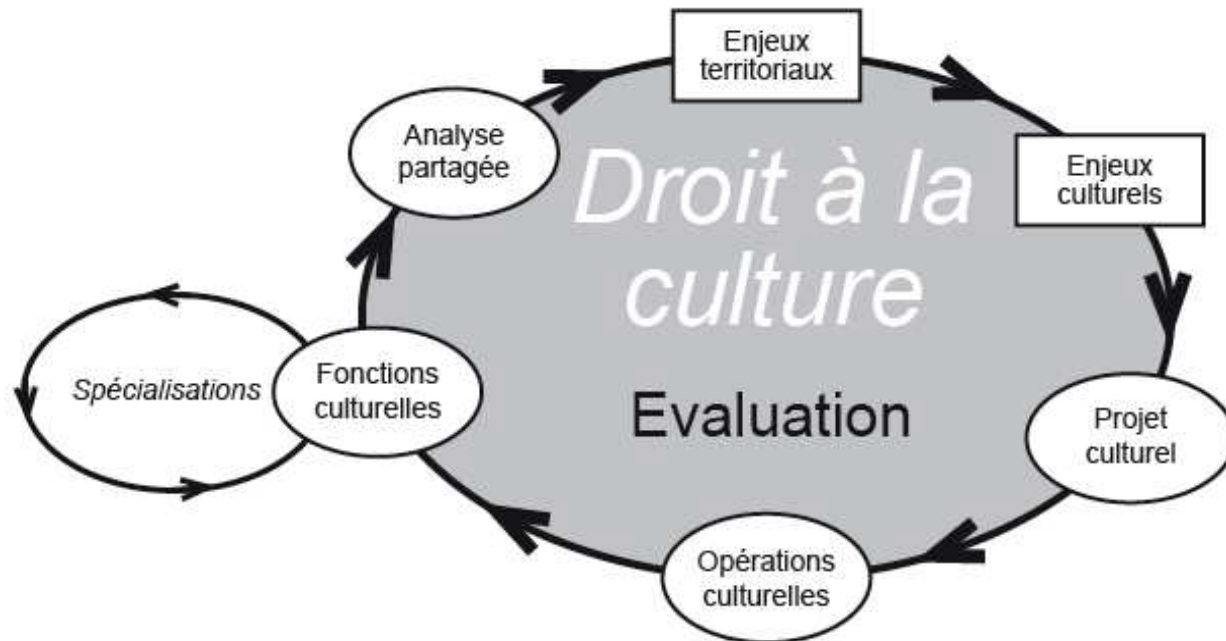
- Terminologie d'évaluation (entreprise, ingénierie, projets internationaux, non-marchands...) : objectifs, moyens, résultats, effets et impact
  - Les objectifs = **résultats attendus** de l'action
  - Les moyens = financements, compétences, outils, méthodes **pour atteindre** les objectifs
  - Les résultats = **changements produits par le projet**, à comparer avec objectifs posés initialement, en termes quantitatifs et qualitatifs
  - Les effets = **ce qui découle directement ou non** de l'action, les résultats directs du projet et ceux liés à des facteurs extérieurs ; ils renvoient aux **interactions** entre projet et son environnement
  - L'impact = **changements à la suite** de l'action, **ce qui reste** une fois le projet achevé ( $\pm$  durable,  $\pm$  positif/négatif,  $\pm$  im/prévu) ; il concerne les personnes, groupes et environnement du projet, avec un lien de causalité avec le projet.
    - Difficulté d'apprécier l'impact car est **multiple** (culturel, social, économique, méthodologique...) : besoin de considérer les différent-es acteur-ices et parties prenantes, ainsi que leurs enjeux et stratégies dans le cadre du projet
    - utilité des **indicateurs** = signe vérifiable et mesurable, permettant la comparaison à une situation de départ

## c) la méthodologie d'analyse d'impact

- Schématisons que l'évaluation peut être menée en deux temps complémentaires :
  - « Une évaluation ex-ante » : **préciser l'impact attendu** d'une action, **anticiper** les effets possibles et observables grâce à l'expertise théorique et pratique.
    - cela permet de **déduire des indicateurs** pour établir un diagnostic et une connaissance de la situation de départ avant l'action
    - démarche **déductive**, partant de l'impact pour dégager des indicateurs permettant de mesurer la situation initiale
  - « Une évaluation ex-post » : **« l'impact réel »** de la situation finale va être étudié à partir des données récoltées selon les indicateurs et la méthodologie de récolte choisie en amont.
    - **partir du terrain et de l'action** menée pour, à partir des indicateurs, préciser l'impact réel
    - démarche **inductive**, partant des observations de terrain pour mesurer la situation finale et son impact réel à partir des indicateurs choisis

## a) les attentes du Ministère FW-B

*Le Centre Culturel moteur du développement culturel*



Le Centre Culturel : lieu de vie culturelle

## c) la méthodologie d'analyse d'impact

L'impact est :

- à déterminer selon la **variation entre** les indicateurs de la situation de **départ** et ceux liés à la situation **finale** en termes **quantitatifs** ou bien **qualitatifs** selon différents **critères**.
- Critères possibles :
  - Critère **d'efficacité** qui va comparer le niveau de réalisation des objectifs selon les résultats, de l'impact attendu selon l'impact réel
  - Critère **d'efficience** qui va mettre en rapport les résultats avec les moyens utilisés pour les atteindre
  - Critère de la **cohérence** ou de la **pertinence** selon les résultats et effets que cela apporte aux besoins et aux enjeux des parties prenantes, avec une perspective d'impact social
  - Critère de la **pérennité** et de l'**émancipation** en éducation permanente, de la **durabilité** à partir de l'écologie, etc.



## c bis) illusion rétrospective de la vérité

- Théorisée par Henri Bergson, philosophe français du XXe, notamment dans *Pensée et le mouvant*
- **Critique** de l'illusion rétrospective, du mouvement rétrograde du vrai = tout évènement se projette rétrospectivement dans le passé, avec un effet d'illusion  
→ pour schématiser, une sorte de **biais** selon lequel on reconstruit le passé à l'aune des besoins du présent et de la situation
- Difficulté d'y échapper mais remise en question de la **vérité** comme un évènement, le vrai produit une différence  
→ pas relativisme commun mais idée que le **possible vient après le réel** : cela veut dire que nous avançons à travers des fictions et des possibles, des hypothèses qu'il faut mettre à l'épreuve et pas des absolus
- Autrement dit, on cherche dans le passé ce qui a rendu possible un évènement présent mais il ne faut pas croire qu'il y ait une unique cause mais plus de **complexité**. Cela n'empêche que cette cause donne quand même un éclairage mais qu'il reste **partiel et stué**.

## d) différentes approches d'évaluation et d'analyse d'impact

Évaluation **directe ou non** : sources premières, vision à long terme, intelligence du regard, systématisation, surcharge ?

**Outils** d'évaluation d'évaluation globale ou plus ciblés : en interne ou standardisé, limites et difficultés, visualisation et animation

**Traces** de l'action : témoignages, variation des supports, savoir-faire, dispositifs

# d) différentes approches d'évaluation et d'analyse d'impact

Approches **qualitatives** : comprendre les récits et expériences

Objectifs : mettre en lumière les changements qualitatifs

→ **Entrevues et témoignages ; Groupes de discussion ; Observation participante**

Approches **quantitatives** : mesurer les changements

Objectifs : fournir des données mesurables et comparables pour démontrer l'impact à différents niveaux

→ **Enquêtes pré- et post-participation ; Indicateurs d'engagement ; Analyse des données socio-économiques**

Approches **mixtes** : **combiner quantitatif et qualitatif**

Relier les transformations humaines et sociales aux données concrètes pour une analyse plus complète

→ Collecter récits personnels pour illustrer les résultats mesurés dans l'enquête ; comparer les perceptions des impacts avec des indicateurs objectifs

Évaluation **participative** : impliquer les parties prenantes

Assurer que les impacts évalués correspondent aux aspirations et attentes des communautés impliquées

→ Retours significatifs, intérêt et accès, espaces-temps, formel et informels ; démarches ascendantes ou non

→ Évaluation continue et selon les retours des participant·es ; cocréation des outils d'évaluation : participant·es, artistes et communautés collaborent pour définir les indicateurs d'impact